

15) TARIF DU STATIONNEMENT SUR LES ZONES REGLEMENTEES

ZONES HORODATEURS	Gratuit les 30 premières minutes, les dimanches et jours fériés Payant du lundi au samedi de 08h à 12h et de 14h à 18h		
	<i>En application de la délibération du 17 novembre 2017 relative à la réforme du stationnement payant – Forfait Post-Stationnement</i>		
DROITS AU STATIONNEMENT	TEMPS EN MINUTE	TARIFS PAR TRANCHE DE PAIEMENT	TARIFS CUMULES
	30mn	0,00 €	0,00 €
	45mn	0,20 €	0,20 €
	1H	0,20 €	0,40 €
	1H15mn	0,50 €	0,90 €
	1H30mn	0,50 €	1,40 €
	1H45mn	0,50 €	1,90 €
	2H	0,50 €	2,40 €
	2H15mn	1,40 €	3,80 €
	2H30mn	1,40 €	5,20 €
	2H45mn	1,40 €	6,60 €
	3H	1,60 €	8,20 €
	3H15mn	2,60 €	10,80 €
	3H30mn	2,60 €	13,40 €
	3H45mn	2,80 €	16,20 €
	4H	2,80 €	19,00 €
	4h15	13,00 €	32,00 €
Forfait Post Stationnement			32,00 €

PARCS FERMES	<i>Gratuit les 90 premières minutes, tous les soirs de 18h à 8h, les samedis de 12h à 18h, les dimanches et jours fériés. Tarif par 1/4 d'heure</i>	0,20 €
ABONNEMENTS SUR PARC FERME Portail rouge	<i>durée de 6 mois minimum ou 1 an maximum Tarif mensuel jusqu'au 31/12/2023</i>	21,00 €
ABONNEMENTS SUR PARC FERME Jean Jaurès et Sainte-Ursule	<i>durée de 6 mois minimum ou 1 an maximum Tarif mensuel jusqu'au 31/12/2023</i>	16,00 €
TICKET PERDU	-	32,00 €